

EXPOSE SOMMAIRE SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DU  
8 JUIN 2016

Chers Actionnaires,

Le présent exposé sommaire a pour objet de vous présenter sommairement la situation de votre société et celle de notre groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

**ÉVENEMENTS MAJEURS 2015**

▪ **Événements corporate**

**Emission d'un emprunt obligataire convertible par placement privé d'un montant de 5 M€**

L'objectif de ce placement privé est double :

- Le financement de l'acquisition des moteurs additionnels pour la centrale CHO Morcenx,
- Le financement partiel de la période de montée en puissance de l'usine CHO Morcenx jusqu'à la Final Acceptance.

Les modalités de l'émission d'obligations convertibles (« OCPP ») ont été fixées lors de la réunion du Conseil d'administration du 8 décembre 2015, conformément à la délégation consentie par l'assemblée générale du 24 juin 2015.

Ce placement privé donne lieu à l'émission de 4 724 954 obligations convertibles pouvant donner droit en cas de conversion à 4 724 954 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 € ainsi qu'au maximum, à 850 492 actions au titre des intérêts de cet emprunt. Le prix d'émission unitaire des OCPP a été fixé à 1,06 €. Chaque OCPP donne ainsi droit à une action ordinaire nouvelle à un prix de conversion de 1,06 €.

La durée de l'emprunt obligataire est de 3 ans et le taux nominal a été fixé à 6% l'an.

Le montant total des souscriptions recueillies a été de 5 008 K€ dont 2 163 K€ par compensation avec une créance liquide et exigible à l'encontre de la Société (prêt relais consenti en octobre 2015). Ces opérations ont permis de générer 4 555 K€ de liquidités déduction faite des frais d'émission.

**Emission de BSA Europlasma au profit de CHO Morcenx et souscription**

Par décision du 17 mars 2015, prise en exécution de la délégation de pouvoirs consentie par

l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2014 (13<sup>ème</sup> résolution), le Conseil d'Administration a fixé du 25 mars au 15 avril 2015 la période de souscription des 350.000 BSA BLFA2014 émis au profit de CHO Morcenx. La période de souscription a été clôturée par anticipation le 25 mars 2015, date de la souscription de l'intégralité des bons émis et du versement du prix de souscription correspondant par CHO Morcenx pour un montant de 3,5 K€. La durée de validité est de 5 ans à compter de la date d'émission.

#### **Exercice des BSAR, augmentation de capital de 0,5 M€, prime d'émission incluse**

Le 6 novembre 2014, Europlasma avait procédé à l'émission de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) de deux catégories attribuées gratuitement à chaque actionnaire dont les titres étaient enregistrés comptablement à la clôture de bourse du 5 novembre 2014, chaque actionnaire recevant un BSAR A et un BSAR B pour chaque action détenue.

2 BSAR A donnent le droit de souscrire 1 action nouvelle au prix de 0,80 € par action, pour une durée de 3 ans à compter du 6 novembre 2014. Au 31 décembre 2015, il reste à exercer 65 018 903 BSAR A.

4 BSAR B donnent le droit de souscrire 1 action nouvelle au prix de 1,30 € par action, pour une durée de 5 ans à compter du 6 novembre 2014. Au 31 décembre 2015, il reste à exercer 67 715 663 BSAR B.

Au cours de l'exercice 2015, 565 304 actions nouvelles ont été créées suite à l'exercice de BSAR A et BSAR B, représentant une augmentation de capital, prime d'émission incluse, d'un montant de 466 K€.

#### **Evénements particuliers d'Europlasma SA**

##### **Signature d'un contrat avec un industriel Chinois**

En janvier 2015, Europlasma a signé avec une société industrielle chinoise un contrat pour la fourniture d'ingénierie et d'équipements d'une unité de vitrification de cendres volantes issues de l'incinération d'ordures ménagères. Cette unité plasma d'une capacité de 30 tonnes/jour sera installée dans la province de Guangdong, la plus peuplée de la République populaire de Chine, et livrée durant l'été 2016. L'usine d'incinération ainsi équipée sera la première installation chinoise capable de neutraliser et valoriser ses cendres volantes, en réponse aux attentes du gouvernement chinois relatives à la protection de l'environnement. Le chiffre d'affaires enregistré dans les comptes 2015 pour ce contrat est de 1,7 M€.

##### **Contrôle fiscal**

Europlasma fait l'objet d'un avis de vérification de comptabilité pour les exercices 2012 et 2013 portant sur tous les impôts et taxes, vérification étendue jusqu'au 31 mars 2015 en matière de TVA. Le contrôle est toujours en cours. La Société n'a pas connaissance à ce jour de risque de redressement significatif.

Le contrôle des CIR 2012, 2013 et 2014 a été délégué au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est pourquoi le remboursement du CIR 2014 est bloqué le temps du contrôle.

#### **Evénements particuliers liés aux Filiales**

##### **Usine CHO Morcenx : Obtention de la FAR (Final Acceptance with Reserves)**

Le protocole de la FAR a débuté à l'été 2015 et a été conclu le 30 novembre 2015. Combinant essais d'endurance et essais de performance, la FAR a permis de démontrer que tous les systèmes et sous-systèmes de la centrale sont capables de fonctionner ensemble à leur capacité nominale.

Les prochaines étapes pour obtenir la Final Acceptance, c'est-à-dire la levée définitive des réserves, sont :

- La levée des réserves liées à la puissance électrique délivrée par la centrale : ces réserves concernent essentiellement l'installation et la mise en route des moteurs supplémentaires, ainsi que l'amélioration de certains paramètres de fonctionnement nécessaires à l'atteinte de la disponibilité contractuelle à pleine charge. Pendant cette période, CHOPEX exploitera l'usine dans des conditions stables et affinera les paramètres opérationnels pour en augmenter la puissance, améliorer la disponibilité, et réduire les coûts.
- La levée de réserves de nature environnementale et esthétique : ces dernières visent essentiellement la rétention de produits chimiques (glycol), le traitement et la manutention des suies et des mâchefers, et la bonne gestion des effluents.

Cette phase de mise en service et de montée puissance engendre des coûts d'exploitation et des dépenses de mise au point. Les revenus générés pendant cette période n'étant pas suffisants pour recouvrir ces charges, Europlasma, a dû avancer à CHOPEX, via CHO POWER les liquidités nécessaires pour subvenir aux besoins de la filiale.

La livraison définitive de l'usine est désormais prévue en fin d'année 2016.

<b>SITUATION DE LA SOCIETE EUROPLASMA</b>
---

La Société Europlasma SA a réalisé un chiffre d'affaires de 3 150 K€ en 2015, contre 827 K€ en 2014, et une perte d'exploitation de 2 614 K€ contre une perte d'exploitation de 5 074 K€ pour l'exercice précédent.

▪ **Résultat d'exploitation**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	variation
Chiffre d'affaires	3150	827	2 323
Productions stockée et immobilisée	69	156	-87
Subventions d'exploitation	6	8	-2
Reprises sur amortissement et provisions, transfert de charges	1211	53	1 158
Autres produits	13	0	13
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 449</b>	<b>1 044</b>	<b>3 405</b>
Achats et variations de stocks	-105	-33	-72
Autres achats et charges externes	-2660	-1 339	-1 321
Impôts et taxes	-53	-39	-14
Charges de personnel	-2012	-1 854	-158
Dotations aux amortissements et provisions	-1997	-2 773	776
Autres charges d'exploitation	-236	-80	-156
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-7 063</b>	<b>-6 118</b>	<b>-945</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2 614</b>	<b>-5 074</b>	<b>2 460</b>

Le chiffre d'affaires est en nette progression du fait principalement de :

- La signature du contrat chinois et la reconnaissance de revenu à hauteur de 1 661 K€ dans les comptes 2015, ainsi que des ventes de pièces de rechange pour ce même contrat pour 67 K€
- La reconnaissance d'un revenu de 429 K€ lié à l'avancement sur le contrat KNPP (alors même qu'il avait été suspendu à la demande du client au cours de l'exercice 2014)
- La vente d'études d'ingénierie pour 52 K€ : Europlasma a réalisé 5 études en 2015 :
  - o 2 d'entre-elles concernaient le traitement des cendres volantes issues de l'incinération et ont été remises à des entreprises chinoises (une troisième étude du même type a été commandée en 2015 mais ne sera livrée que début 2016),
  - o 2 études concernaient l'optimisation par plasma de procédés de sidérurgie, et
  - o une dernière étude, suivie d'essais, concernait le développement d'une torche utilisant un gaz plasmagène autre que l'air.

La vente de ces études d'ingénierie constitue une étape préliminaire indispensable à la concrétisation de ventes de systèmes pouvant générer des revenus plus importants.

Les autres achats et charges externes connaissent une augmentation de 1,3 M€ en raison de la reprise du contrat KNPP mais surtout en raison des achats nécessaires à l'exécution du contrat chinois.

Les charges de personnel sont en augmentation de 158 K€ pour 2 raisons principales :

- l'augmentation des contributions patronales sur les attributions gratuites aux mandataires sociaux (204 K€ en 2015 vs 91 K€ en 2014),
- les embauches en cours d'année pour renforcer l'équipe Corporate.

Les dotations aux amortissements et provisions sont en diminution de 776 K€. Ceci résulte de la combinaison de :

- D'une dotation moindre sur le pilote Kiwi pour 673 K€ en 2015 contre 1 027 K€ en 2014,
- D'une dotation moindre relative aux attributions gratuites d'actions pour 126 K€ en 2015 contre 851 K€ en 2014,
- D'une dotation pour provision pour garantie sur le contrat chinois et le contrat KNPP pour 105 K€.

En conséquence, le résultat d'exploitation se solde par une perte de 2 614 K€ en 2015 contre une perte de 5 074 K€ en 2014.

#### ▪ **Résultat financier**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Produits financiers	178	478	-300
Charges financières	-11461	-20 568	9 107
<b>Résultat financier</b>	<b>-11 283</b>	<b>-20 090</b>	<b>8 807</b>

Les produits financiers sont composés des intérêts de compte courant accordés aux filiales (138 K€ en 2015 vs 56 K€ en 2014) ainsi que des intérêts issus des placements de trésorerie (40 K€). Les produits financiers 2014 étaient composés principalement des dividendes perçus de la société FIG pour 417 K€.

Les charges financières sont majoritairement composées des dépréciations sur titres des filiales CHO Power et FIG. Voir les commentaires et le détail des compléments de provision comptabilisés en note 2 ci-après.

Le résultat financier est donc négatif en 2015 du fait des compléments de provision dotés.

#### ▪ **Résultat exceptionnel**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Produits exceptionnels	610	198	412
Charges exceptionnelles	-535	-107	-428
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>75</b>	<b>91</b>	<b>-16</b>

Le résultat exceptionnel 2015 est en légère diminution de 16 K€.

Les produits incluent essentiellement des reprises de subventions d'investissements (108 K€) ainsi que des produits nets issus du contrat de liquidité pour 38 K€.

Les charges exceptionnelles sont composées d'une moins-value sur une immobilisation à hauteur de 44 K€ et de pénalités liées aux moratoires obtenus en 2013 et 2014 pour 40 K€

#### ▪ **Résultat net**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Résultat avant impôts	-13 679	-25 074	11 395
Impôts sur les sociétés et CIR	148	108	40
<b>Résultat net</b>	<b>-13 531</b>	<b>-24 966</b>	<b>11 435</b>

Le poste Impôts sur les bénéficiaires est intégralement constitué du crédit d'impôt Recherche comptabilisé au titre de l'exercice (2014 : idem).

Le résultat net 2015 s'établit ainsi à une perte de 13 531 K€, contre une perte de 24 966 K€ au titre de l'exercice 2014.

## **Analyse du bilan et de la situation financière**

#### ▪ **Actif immobilisé**

en K€	2015			2014			var		
	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC
Immobilisations incorporelles	2 798	2 532	266	2 773	1 950	823	25	582	-557
Immobilisations corporelles	5 614	4 794	820	5 941	4 327	1 614	-327	467	-794
Immobilisations financières	69 159	63 212	5 947	58 965	51 927	7 038	10 194	11 285	-1 091
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>77 571</b>	<b>70 538</b>	<b>7 033</b>	<b>67 679</b>	<b>58 204</b>	<b>9 475</b>	<b>9 892</b>	<b>12 334</b>	<b>-2 442</b>

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des brevets et des logiciels ainsi qu'à des frais de développement notamment les frais liés au projet KIWI. Ces derniers ont fait l'objet d'une dépréciation totale de leur VNC totale au 31 décembre 2015 soit 397 K€.

Les immobilisations corporelles correspondent essentiellement à des installations, machines et équipements, et notamment à la plate-forme de Recherche et Développement et au pilote Kiwi situés à Morcenx.

Les immobilisations financières correspondent principalement aux titres de participation détenus par Europlasma SA, ainsi qu'aux prêts accordés aux filiales détenues.

#### ▪ Disponibilités et dettes financières

en K€	2015			2014			variation		
	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC
Trésorerie et équivalents (D)	6 501	-1	6 502	13	-	13	- 6	-	- 6
Dettes financières (C)	5 022		5 022	0	-	0	5		5
<b>Endettement net (C - D)</b>	<b>-1 479</b>	<b>1</b>	<b>-1 480</b>	<b>- 13</b>	<b>-</b>	<b>- 13</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>11</b>

Au 31 décembre 2014, Europlasma SA n'avait plus de dettes financières et une situation de trésorerie excédentaire, générant ainsi un endettement négatif net de 13 331 K€. L'endettement net au 31 décembre 2015 est toujours négatif à -1 479 K€, mais s'est détérioré de 11 851 K€. 2 explications majeures :

- la consommation de trésorerie notamment destinée à faire face aux besoins des filiales
- l'émission d'un emprunt obligataire (cf § faits marquants) engendrant la création d'une dette financière au 31 décembre 2015 pour 5 022 K€.

▪ **Fonds propres**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
		6	
Capital social	6 967	904	63
Primes d'émission, de fusion, d'apport	49 382	973	409
Réserves	413	419	-6
		- 9	
Report à nouveau	-34 373	407	-24 966
		- 24	
Résultat de l'exercice	-13 531	966	11 435
Subventions d'investissements	520	628	-108
		22	
<b>Capitaux propres</b>	<b>9 378</b>	<b>551</b>	<b>-13 173</b>
Avances conditionnées	780	980	-200
Autres fonds propres	780	980	-200
		0	
<b>Fonds propres</b>	<b>10 158</b>	<b>23 531</b>	<b>-13 373</b>

La variation des fonds propres à hauteur de - 13 173 K€ résulte :

- des augmentations de capital liées aux exercices de BSAR A et BSAR B pour 466 K€,
- de la perte de l'année 2015 pour 13 531 K€,
- du remboursement des avances conditionnées auprès de la BPI pour 200 K€.

Les autres fonds propres sont constitués d'avances remboursables reçues de la part de Bpifrance, ex OSEO Innovation, dans le cadre d'aides à l'innovation pour la réalisation de programmes liés aux projets Turboplasma® et KiWi.

▪ **Provisions**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Provisions pour risques et charges	444	1129	-685
Provisions pour indemnités de départ en retraite	40	41	-1
<b>Provisions</b>	<b>484</b>	<b>1170</b>	<b>-686</b>

Les provisions pour risques et charges sont constituées notamment des provisions pour garanties données aux clients pour 318 K€, incluant une dotation de 105 K€ en lien avec l'avancement sur le contrat KNPP et le contrat chinois..

Les provisions pour risques et charges incluaient également au 31 décembre 2014 une provision de 851 K€ destinée à couvrir l'engagement contractuel d'attribution de bonus sur performances sous forme d'actions gratuites à verser au Directeur Général du Groupe. Cette provision a été reprise en totalité sur 2015 et une nouvelle provision de 126 K€ destinée à

couvrir les contributions patronales sur attributions gratuites d'actions au titre de 2015 a été enregistrée.

#### ▪ **Dettes fournisseurs**

La décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Dettes non échues			
- de 30 jours	145	146	-1
de 30 à 60 jours	6	17	-11
+ de 60 jours et non facturées	433	558	-125
Dettes échues	682	215	467
<b>Total</b>	<b>1 266</b>	<b>936</b>	<b>330</b>

La diminution du poste « dettes non échues à + de 60 jours et non facturées » est principalement due à l'apurement des dettes inter compagnies.

Les dettes échues sont en augmentation du fait du décalage des règlements fournisseurs échus au 31 décembre 2015 à tout début janvier 2016.

### **Événements importants intervenus depuis la date de clôture**

#### ▪ **Événements Corporate**

##### **Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres (Equity line)**

Fin février 2016, le Groupe a mis en place une ligne de financement en fonds propres (equity line) d'un montant maximum de 10 M€, avec Kepler Cheuvreux. Ce financement est structuré de façon flexible en 2 tranches dont les tirages dépendent des conditions de marché: une première tranche de 5 M€ débutant à la signature de l'accord en 2016 et une seconde tranche portant le total à 10 M€ activable 6 mois plus tard, étant précisé par ailleurs, qu'Eurolasma conserve la maîtrise du rythme de cet accompagnement financier.

##### **Attribution gratuite d'actions**

Le Conseil d'Administration du 2 mars 2016 a décidé d'une nouvelle attribution gratuite d'actions en faveur de la Direction du Groupe portant sur un total de 726 788 actions. Il a toutefois été décidé de reporter l'attribution effective de ces actions aux bénéficiaires à une date postérieure. Dans la mesure où ces actions sont attribuées au titre d'événements et d'objectifs atteints pour l'année 2015, une provision pour risques et charges estimée à 126 K€ a été enregistrée afin de couvrir le coût de la contribution patronale y afférant.

#### ▪ **Évènements spécifiques Eurolasma SA**

##### **Déchets radioactifs**

Après différents reports, le projet KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant, Bulgarie) a repris. Les équipes d'Eurolasma sont présentes sur site depuis février 2016 afin de réassembler la

centrale et préparer sa mise en service. La réception définitive de l'installation de vitrification de déchets très faiblement radioactifs est prévue pour le deuxième semestre 2016.

Europlasma a en outre reçu début 2016 une commande d'étude pour le traitement de déchets faiblement et moyennement radioactifs, qui constituent un nouveau segment de marché pour Europlasma.

### **Cendres volantes**

Europlasma coopère activement avec le Ministère de la Protection de l'Environnement chinois (MEPSCC) afin de qualifier le vitrifiat issu du traitement plasma de ce déchet toxique issu de l'incinération comme un produit inerte et valorisable. Cette qualification est attendue pour début 2017. Afin d'accélérer son développement en Chine, Europlasma s'appuie depuis début 2016 sur un agent local basé à Shanghai.

La réalisation de la première installation de ce type en Chine se poursuit, tous les équipements livrés par Europlasma ont désormais été réceptionnés sur site. L'installation doit démarrer à l'été 2016, elle sera immédiatement suivie de la mise en service.

### **Récupération de métaux précieux**

Europlasma a obtenu début 2016 une lettre d'intention d'un industriel européen pour la fourniture d'un système plasma susceptible d'améliorer significativement les procédés connus de récupération des métaux précieux contenus dans certains types de déchets. L'analyse technico-économique est en cours.

#### ▪ **Evénement particulier liés aux filiales**

### **Commande des moteurs de l'usine CHO Morcenx**

Le franchissement d'une l'étape clé, la FAR en novembre 2015, a permis de déclencher la commande fin janvier 2016 de 2 blocs moteurs GE-Jenbacher pour 4 MWe de capacité de production supplémentaire. Ces blocs moteurs, achetés par CHO Power puis loués à CHO Morcenx, seront installés au cours du troisième trimestre 2016.

### **Développement commercial INERTAM**

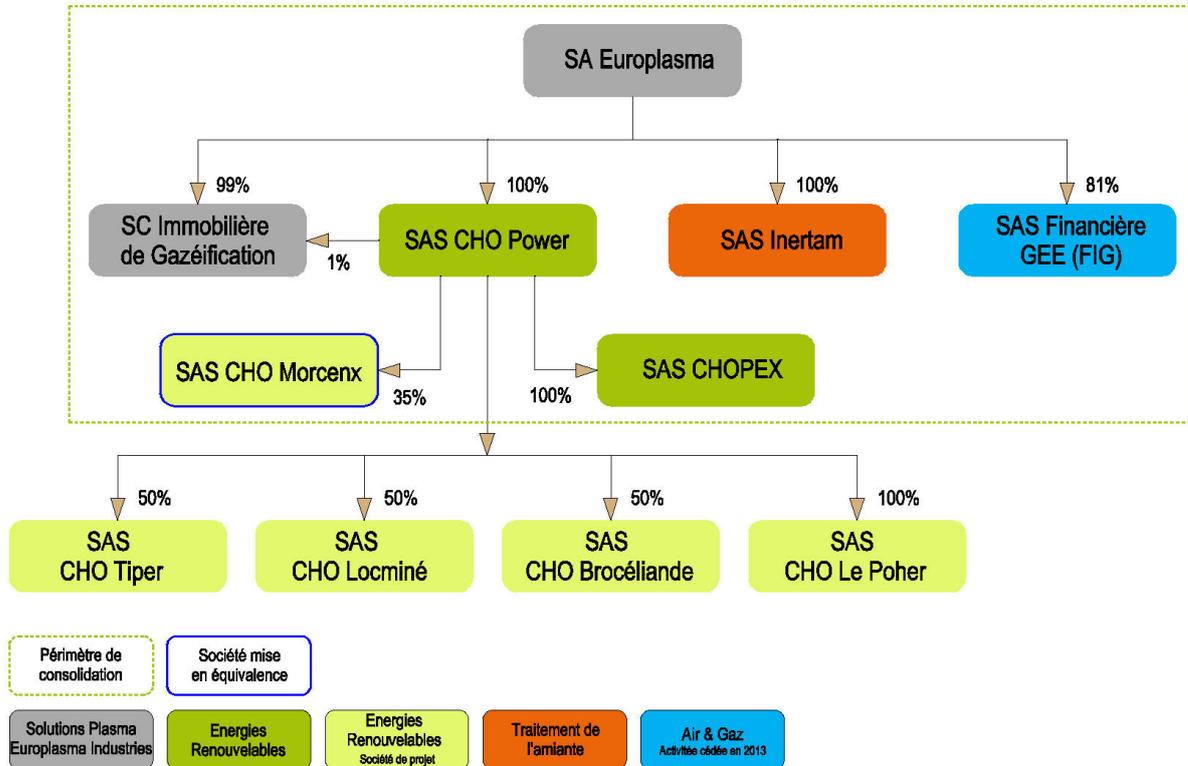
A l'étranger : Inertam a signé en février 2016, avec une société italienne un contrat pour le traitement de 2800 tonnes de déchets amiantés issues d'un ancien site industriel et d'un bâtiment public. Les livraisons commenceront au cours du 2ème semestre 2016 et s'étaleront sur 3 ans. En outre, Inertam a reçu en mars 2016 la visite de l'INAIL (Institut National de la Sécurité Sociale), confirmant l'intérêt du gouvernement italien pour une solution définitive et pérenne au traitement de l'amiante comme alternative à l'enfouissement.

En France, le carnet de commandes est d'ores et déjà supérieur aux attentes et laisse envisager une progression des livraisons (hors contrat italien) d'au moins 10% par rapport à l'année 2015.

### **Contrat d'affacturation INERTAM**

Inertam a conclu un contrat d'affacturation en février 2016. L'apport de liquidités s'inscrit dans le plan de financement des activités pour l'année 2016.

## ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE



### Variations de périmètre durant l'exercice

Au cours de l'exercice 2015, 3 nouvelles sociétés de projet ont été créées afin de porter les futurs projets d'usine CHO Power. Ces sociétés ne sont pas consolidées en raison de leur intérêt négligeable.

- **CHO Locminé**

La société CHO LOCMINE SAS, véhicule devant porter la 3<sup>ème</sup> usine CHO power, a été créée le 13 mars 2015. Son capital social de 1 000 € a été apporté à parts égales par CHO Power et le partenaire co-développeur du projet, la société ENRgy Sarl.

- **CHO Brocéliande**

La société CHO BROCELIANDE SAS, véhicule devant porter la 4<sup>ème</sup> usine CHO power, a été créée le 5 juin 2015. Son capital social de 1 000 € a été apporté à parts égales par CHO Power et le partenaire co-développeur du projet, la société Urban Biomass.

- **CHO Le Poher**

La société CHO LE POHER SAS, véhicule devant porter la 5<sup>ème</sup> usine CHO power, a été créée le 15 décembre 2015. Son capital social de 500 € a été apporté à 100% par CHO Power.

## Analyse de l'activité et des performances 2015

### ▪ Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé 2015 s'établit à 14 082 K€ contre 8 983 K€ en 2014 soit une augmentation de 57%.

en K€	2015	2014	variation
Solutions Plasma	2 225	117	2 108
Energies Renouvelables	565	-596	1 161
Traitement de l'amiante	11 292	9 461	1 831
Air & Gaz	0	0	0
Chiffre d'affaires Groupe	14 082	8 983	5 099

Cette progression est portée par chacun des secteurs du Groupe :

- **Europlasma Industries** connaît la plus forte augmentation de chiffre d'affaires. Celui-ci s'établit à 2 225 K€ en 2015 (contre 117 K€ en 2014), avec notamment l'enregistrement de revenus sur le contrat chinois (1 661 K€).
- La progression d'**Inertam** amorcée fin 2014 s'est largement confirmée avec un chiffre d'affaires 2015 de 11 292 K€, en croissance de 19% par rapport au 31 décembre 2014 conséquence d'une augmentation équivalente des tonnages traités (vitrification et démantèlement) : ceux ci s'établissent à 5 802 tonnes au 31 décembre 2015 contre 4 842 tonnes au 31 décembre 2014. Cette performance démontre les progrès réalisés grâce à une meilleure rigueur d'exécution et grâce aux investissements de fiabilité engagés fin 2014 et qui se poursuivent jusqu'en 2016. Dans le même temps, le dynamisme commercial a été soutenu, se traduisant par une augmentation des commandes en volume de 15,9% d'une année sur l'autre.
- La **branche Energies Renouvelables** a enregistré un chiffre d'affaires de 565 K€, contre -596 K€ au 31 décembre 2014, soit +1161 K€ de variation annuelle. Le chiffre d'affaires de ce segment correspond à la reconnaissance de revenus sur le contrat EPC selon la méthode de l'avancement. Il convient de rappeler qu'un changement d'estimation était intervenu au 31 décembre 2014 afin de refléter une révision substantielle du budget du projet à terminaison, un recul d'avancement avait été alors constaté se traduisant par l'enregistrement d'un chiffre d'affaires négatif de 0,6 M€ sur le contrat pour l'année 2014.

## Analyse du résultat opérationnel et de l'EBITDA

en K€	2015	2014	variation
Solutions Plasma	-3 662	-5 478	1 815
Energies Renouvelables	-11 248	-14 358	3 109
Traitement de l'amiante	428	-3 094	3 522
Air & Gaz	-134	-10	-124
<b>Résultat opérationnel Groupe</b>	<b>-14 617</b>	<b>-22 940</b>	<b>8 323</b>

en K€	2015	2014	variation
Solutions Plasma	-2 196	-2 402	206
Energies Renouvelables	-9 592	-10 227	635
Traitement de l'amiante	2 739	1 491	1 247
Air & Gaz	-19	-39	20
<b>EBITDA Groupe</b>	<b>-9 068</b>	<b>-11 176</b>	<b>2 108</b>

La perte opérationnelle de l'année 2015 s'établit à 14 617 K€. L'amélioration de 8 323 K€ par rapport à 2014 est liée d'une part à la forte diminution des dotations, dépréciations et provisions sur la période et à l'affermissement des performances opérationnelles. L'EBITDA négatif de 9 068 K€ s'améliore de 2 108 K€ par rapport à 2014. Cette évolution résulte de la contribution de chacun des secteurs.

Le segment **Solutions Plasma (Europlasma Industries)** qui porte également l'intégralité des coûts Corporate du Groupe (Holding et SCI de Gazéification), enregistre une perte de 3 662 K€ contre 5 478 K€ au 31 décembre 2014. Cette amélioration sensible résulte de la reconnaissance de revenu et donc de marge sur le contrat chinois et le contrat KNPP.

Après retraitement des charges nettes Corporate (représentant 2 776 K€), l'EBITDA généré par l'activité Solutions Plasma s'établit à 580 K€ et atteste de la contribution positive de ce secteur à l'EBITDA du Groupe. Cependant, ce résultat ne permet pas aujourd'hui de couvrir l'intégralité des dotations aux amortissements des actifs de cette activité et la dépréciation complémentaire enregistrée sur le site d'essais, le tout représentant un montant de 1 734 K€.

Les pertes opérationnelles enregistrées par le **secteur Energies Renouvelables** pour 11 248 K€ (contre une perte de 14 358 K€ au 31 décembre 2014) sont essentiellement liées aux coûts additionnels liés à la mise en service de l'usine CHO Morcenx jusqu'à la réception définitive. Cette mise en service exécutée par l'opérateur CHOPEX sous responsabilité de CHO Power est refacturée sur base d'un objectif de fonctionnement opérationnel. Les charges correspondant à l'acquisition d'expérience de CHOPEX restent à la charge de l'opérateur. Compte tenu du nouveau planning (cf section faits caractéristiques de la période), CHO Power a enregistré les coûts supplémentaires de mise en service du 1<sup>er</sup> juillet 2015 jusqu'au 30 novembre 2016 soit 6 095 K€ et un complément de provisions sur la perte à terminaison a été enregistré à hauteur de 1 373 K€.

Le redressement de l'activité de **Traitement de l'Amiante** est net avec un profit de 428 K€ au 31 décembre 2015 contre une perte de 3 094 K€ au 31 décembre 2014. Cette performance est liée à la combinaison de trois facteurs :

- la diminution des charges d'amortissements du four de 967 K€ (niveau exceptionnellement élevé en 2014),
- le maintien de la valeur du Goodwill d'Inertam qui avait subi une dépréciation de 1 308 K€ en 2014,

- les progrès opérationnels matérialisés par la forte hausse du niveau d'activité liée aux volumes traités et reflétés dans la progression de l'EBITDA de 1 247 K€ (2 739 K€ en 2015 contre 1 491 K€ en 2014).

## ANALYSE DU RESULTAT

### ■ Analyse du Résultat financier

	2015	2014	Variation
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	36	76	-40
Coût de l'endettement financier brut	-448	-1 097	649
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-412</b>	<b>-1 021</b>	<b>610</b>
Perte et gains de change	62	4	58
Dividendes	0	0	0
Dépréciations nettes d'actifs financiers	273	-753	1 026
Autres charges financières	-150	-1 100	950
Autres produits financiers	87	48	39
<b>Total</b>	<b>-140</b>	<b>-2 821</b>	<b>2 681</b>

Le résultat financier 2015 connaît une nette amélioration (+ 2 681 K€). Ceci s'explique majoritairement par le fait qu'en 2014, le Groupe avait enregistré les intérêts liés aux différents prêts relais consentis accordés successivement en 2012, 2013 et 2014, et intégralement remboursés fin octobre 2014 dans le cadre de l'augmentation de capital d'Europlasma.

En 2015, les intérêts enregistrés concernent pour l'essentiel les intérêts des prêts accordés par la BPI à Inertam ainsi que les intérêts liés au financement du bâtiment de l'usine CHO Morcenx (enregistrés sur le secteur Solutions Plasma).

Le remboursement du prêt accordé à Sunrise Renewables dans son intégralité, a permis d'enregistrer en 2015 une reprise de cette provision.

## ▪ Analyse du Résultat net

en K€	31/12/15	31/12/14	Variation
Résultat opérationnel	-14 617	-22 940	8 323
Résultat financier	-140	-2 821	2 681
Impôt sur les bénéfices	-1 296	-322	-974
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-137	90	-227
Intérêts minoritaires	26	2	24
Résultat net (part du Groupe)	-16 163	-25 991	9 828

La forte amélioration du résultat net part du Groupe de 9 828 K€ est la résultante de l'amélioration du résultat opérationnel à hauteur de 8 323 K€ et de la progression du résultat financier de 2 681 K€.

Le Groupe a enregistré une charge d'impôt liée principalement au passage en perte d'un impôt différé actif pour 1 250 K€.

## Analyse de la structure financière du groupe 2015

### ▪ Actifs non courants

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Goodwill	1 316	1 316	0
Autres immobilisations incorporelles	314	1 065	-752
Immobilisations corporelles	11 517	12 287	-769
Participations dans les entreprises associées	3 549	3 685	-137
Autres actifs financiers non courants	6 513	2 392	4 121
Impôts différés actifs	619	1 896	-1 277
Actifs non courants	23 828	22 641	1 187

L'augmentation des actifs non courants intègre notamment :

- Le reclassement en actif non courant du compte séquestre (+ 3 750 K€) (cf § Actifs courants hors trésorerie)
- La constatation d'un complément de dépréciation sur les immobilisations KIWI de 673 K€ compte tenu de l'incertitude et du délai de concrétisation des opportunités commerciales sur la plateforme d'essais.
- Ces augmentations sont contrebalancées par le passage en perte de l'impôt différé actif qui avait été constaté sur la dépréciation de ce compte séquestre pour un montant de 1 250 K€.

- **Actifs courants hors trésorerie**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Stocks et en-cours	1 282	1 089	193
Clients et comptes rattachés	6 160	7 310	-1 150
Autres créances opérationnelles	4 543	4 047	496
Impôts courants - actif	23	354	-331
Autres actifs courants	1 095	11 221	-10 126
Actifs des activités destinées à être cédées	0	0	0
<b>Actifs courants hors trésorerie</b>	<b>13 102</b>	<b>24 021</b>	<b>-10 919</b>

Le complément de garantie d'un montant de 4 000 K€ versé fin 2014 sur le contrat EPC de CHO Morcenx a été remboursé au cours du semestre par le client à hauteur de 3 870 K€, générant un apport de liquidités du même montant et contribuant à la diminution des actifs courants hors trésorerie,

Par ailleurs, compte tenu de l'échéance de la livraison définitive de la centrale CHO Morcenx maintenant prévue à fin 2016, la garantie financière sur le contrat EPC de CHO Morcenx initialement placée en compte séquestre a été reclassée d'actif courant en actif non courant pour son montant net de 3 750 K€ au 31 décembre 2015.

- **Trésorerie et endettement**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 915	13 640	-6 725
Dettes financières courantes	1 379	1 359	20
Dettes financières non courantes	11 245	7 982	3 263
Endettement net	5 709	-4 299	10 008
Taux d'endettement net	219,8%	-25,4%	

La trésorerie à 6 915 K€ (dont 97 K€ pour le secteur Air & Gaz, sans activité et maintenu dans le périmètre de consolidation) affiche une baisse de 6 725 K€ liée à la consommation sur la période principalement affectée aux besoins du segment Energies Renouvelables.

L'augmentation des dettes financières (non courantes) reflète la mise en place du placement privé sous forme d'obligations convertibles d'un montant brut de 5 008 K€ réalisée en décembre 2015. Les souscriptions à cet emprunt obligataire (incluant la compensation d'un prêt relais liquide et exigible à l'encontre de la société) ont permis de générer un apport de liquidités de 4 555K€ déduction faite des frais d'émission.

En conséquence, l'endettement net du Groupe s'établit à 5 709 K€ au 31 décembre 2015 contre un endettement net négatif de 4 299 K€ au 31 décembre 2014 (excédent de trésorerie).

▪ **Capitaux propres**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Capital	6 967	6 904	62
Primes liées au capital	49 382	48 973	409
Réserves et report à nouveau	-37 691	-13 094	-24 597
Résultat de l'exercice	-16 163	-25 991	9 828
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du groupe	2 495	16 793	-14 298
Intérêts hors groupe	102	128	-26
Capitaux propres	2 597	16 921	-14 324
Capitaux propres par action, en € par action	0,04	0,24	0,21

Les capitaux propres (part du Groupe) à 2 495 K€ sont en retrait de 14 298 K€ par rapport au 31 décembre 2014, en lien avec la perte de la période de 16 163 K€ en partie compensée par les augmentations de capital liées à la conversion des BSAR pour 466 K€ prime d'émission incluse.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**